



EPAND'AIR, UNE AGRICULTURE AU SERVICE D'UN AIR MEILLEUR

Les agriculteurs et les acteurs régionaux se mobilisent pour réduire leurs émissions d'ammoniac, notamment lors des épandages.

Les Hauts-de-France sont l'une des principales régions émettrices avec près de 54 mille tonnes d'ammoniac rejetées chaque année dans l'atmosphère (Atmo HdF, 2012). Ces émissions d'ammoniac proviennent essentiellement de l'agriculture, et notamment des quantités d'azote épandues, nécessaires à la croissance des plantes.

Face à ce constat, la **Chambre d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais**, l'**Institut du végétal Arvalis** et **Atmo Hauts-de-France** se sont associés autour du projet **Epan'd'Air**, retenu par l'**ADEME** dans l'appel à projets **Agr'Air**. En concertation directe avec les professionnels du secteur (agriculteurs et étudiants en lycées agricoles), les acteurs du projet ont pour objectif d'identifier les pratiques d'épandage les plus favorables à une meilleure qualité de l'air, pour ensuite les partager avec ces professionnels et les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques.

Sur des parcelles agricoles situées dans le Ternois, différentes techniques et modalités d'épandage innovantes vont être mises en œuvre. Durant ces essais, mis en place par la Chambre d'Agriculture avec l'appui d'Arvalis et organisés au printemps et en été 2018, les quantités d'ammoniac rejetées dans l'air seront mesurées par un matériel spécifique. Les conditions météorologiques seront, quant à elles, suivies en temps réel grâce à une station météo. Au vu des résultats, différentes actions seront définies afin de sensibiliser et accompagner au mieux les professionnels agricoles dans l'adoption de pratiques d'épandages plus respectueuses de l'environnement.

Ces essais se sont déroulés durant la journée du 26 avril 2018 au 36 rue de l'église, 62130 Humières.



Le cycle de l'azote

L'azote est un élément nutritif indispensable à la croissance des plantes pouvant être apporté par des engrais minéraux ou organiques. Les engrais organiques sont principalement des effluents d'élevage. L'utilisation de ces derniers permet le recyclage de l'azote qu'ils contiennent.



Appel à projets de l'ADEME

Agr'Air 2017

Mobiliser et agir collectivement pour réduire les émissions de polluants atmosphériques du secteur agricole
Emissions d'ammoniac, Brûlage à l'air libre des résidus agricoles



Toute l'actualité de l'air dans la région sur : www.atmo-hdf.fr

CONTACTS

Claire Bodèle

claire.bodele@agriculture-npdc.fr

Tél : 03 21 60 57 63

Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais

56 avenue Roger Salengro, BP 80 039

62 051 St Laurent Blangy

Service communication Atmo

contact@atmo-hdf.fr

Atmo Hauts-de-France

55 place Rihour, 59044 Lille Cedex

Tél : 03 59 08 37 30

www.atmo-hdf.fr

La Chambre d'Agriculture, présidée par Jean-Bernard BAYARD, représente un instrument essentiel pour le développement de l'activité agricole et son insertion dans les territoires. Grâce à ses 200 salariés, elle apporte une expertise indépendante et objective à chaque étape de la vie des entreprises agricoles. La Chambre d'Agriculture propose aux agriculteurs des services individualisés et collectifs, ces derniers se faisant dans le cadre de l'adhésion aux GEDA (Groupes d'Etudes et de Développement Agricole).

Atmo Hauts-de-France, l'Observatoire de l'Air, surveille, informe, accompagne sur la qualité de l'air en Hauts-de-France. Il s'appuie sur une expertise de 40 ans pour répondre aux enjeux majeurs tels que la santé, le climat, l'aménagement du territoire, les transports, etc.

Agréé par le Ministère en charge de l'Ecologie et du Développement Durable et organisé sur les principes de collégialité et d'impartialité, Atmo Hauts-de-France développe son programme régional de surveillance de l'air 2017-2021, en lien avec les thématiques Santé, Climat et Energie.

